

*D'après les informations transmises par les responsables déchets des sections départementales*

### QUELQUES SIGLES

- CLIS : Commission locale d'information et de surveillance
- CET : Centre d'enfouissement technique
- SICTOM : Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères
- SIVOM : Syndicat intercommunal à vocations multiples
- UIOM : Usine d'incinération d'ordures ménagères

# Fonctionnement des CLIS

L'Aquitaine compte 14 installations de traitement de déchets dotées d'une CLIS.

Ce sigle désigne les instances de concertation, ouvertes aux associations de riverains et de protection de l'environnement, dont le but est d'informer le public sur les effets des activités des installations de traitement de déchets sur la santé et l'environnement. Prévues par la loi déchets du 13 juillet 1992, leur création (par arrêté préfectoral) n'est toutefois pas obligatoire. Leurs objectifs et missions : promouvoir l'information du public, faire des recommandations à l'exploitant, s'assurer du respect des

arrêtés d'autorisation et des normes réglementaires. Hélas, trop souvent, leur action se limite à un échange d'informations entre les participants, mais ne va pas plus loin faute de moyens financiers ou sous le prétexte d'empiètement sur le domaine de compétence de l'inspection des installations classées. Or, nous attendons plus de ce type de commission, et en particulier que l'aspect "surveillance" ne soit pas oublié : possibilité d'effectuer des visites inopinées, de réaliser des expertises indépendantes...

SITUATION GEOGRAPHIQUE	TYPE D'INSTALLATION	PARTICIPATION A LA CLIS
Milhac-d'Auberoche (24)	CET de classe II (10.000 tonnes par an)	Nicole RIOU - SEPANSO Dordogne
Audenge (33)	CET de classe II (150.000 tonnes par an)	Dominique NICOLAS - SEPANSO Gironde
Bègles (33)	UIOM Astria (240.000 tonnes par an) + centre de tri (30.000 tonnes par an)	Didier JOURDAIN - SEPANSO Gironde Dominique NICOLAS - Aquitaine Alternatives
Lapouyade (33)	CET de classe II (150.000 tonnes par an)	Carole MERCIER - SEPANSO Gironde Dominique NICOLAS - SEPANSO Gironde
Naujac-sur-Mer (33)	CET de classe II (capacité ?) + usine de broyage-compostage (capacité ?)	Dominique NICOLAS - SEPANSO Gironde
Benesse-Maremne (40)	Plateforme multidéchets (fabrication compost) + UIOM (48.000 tonnes par an)	Jean-Marc LAGRANGE - SEPANSO Landes Christiane LOYCE - SEPANSO Landes
Caupenne (40)	Centre de tri - compostage (22.000 tonnes par an)	François BELLEGARDE - SEPANSO Landes (CLIS en projet)
Messanges (40)	UIOM (20.000 tonnes par an)	Pas de CLIS
Pontenx-les-Forges (40)	UIOM (unité moderne avec production d'électricité qui traite 37.500 tonnes par an)	Nicole BOUTEYRE - SEPANSO Landes Monsieur BOUTEYRE - SEPANSO Landes
Le Passage (47)	Usine d'équarrissage Ferso-Bio	Yanne POLI ANDRE SEPANSO Lot-et-Garonne
Marmande (47)	CET de classe II	Nicole DUPOUY - SEPANSO Lot-et-Garonne
Monflanquin (47)	CET de classe II (28.000 tonnes par an)	Jean-Pierre LACAVE SEPANSO Lot-et-Garonne
Nicole (47)	CET de classe II (30.000 tonnes par an)	Nicole DUPOUY - SEPANSO Lot-et-Garonne
Bayonne (64)	Usine d'incinération de Bacheforès (capacité) + centre de compostage (capacité ?)	Christian GARLOT - SEPANSO Pays Basque

## DORDOGNE

## Milhac-d'Auberoche

## Une participation active

La CLIS de cette installation exploitée depuis plusieurs années a été créée par le Préfet en raison des tensions existant entre le gérant (la Surca) et les riverains du site. Ce site est arrivé à saturation début 2000 mais continue à fonctionner sur une extension attenante aux nouvelles normes, autorisée par arrêté préfectoral du 19 mai 1998. Depuis octobre 1998, la CLIS est convoquée par la Préfecture à peu près une fois par trimestre. La dernière réunion a eu lieu le 17 mars dernier. De nombreuses nuisances et irrégularités de gestion ont été dénoncées par des riverains du site, regroupés dans l'Association Sauvegarde de la Forêt Barade (ASFB) dont trois responsables font partie de la CLIS. Depuis le début de l'exploitation, ils se plaignent du bruit et des mauvaises odeurs. Très vigilants, ils ont remarqué des irrégularités dans les travaux de terrassement lors de la construction des casiers, la présence de roches calcaires et le manque d'argile dans le fond d'un casier, mettant en cause l'étanchéité. La réunion du 2 octobre 1999 a été provoquée par la dénonciation par l'ASFB d'anomalies constatées sur le chantier de l'extension en cours : déboisements excessifs autour des casiers, non-respect des chemins ruraux par le grillage de clôture du site, bruit des camions redescendant à vide et trop vite sur la route, eaux de ruissellement anormales autour du site, fiabilité des données géo-

logiques remise en cause. La CLIS a permis d'obtenir un contrôle de la mise en œuvre d'un casier incriminé par un bureau d'études indépendant, des visites de chantier, l'adjonction d'une deuxième torchère pour une meilleure destruction des biogaz malodorants, moins bruyante que la première. Sont effectuées des analyses de l'air au-dessus du site, de l'eau pompée dans les piézomètres, des gaz sortant des torchères (jusqu'ici les résultats sont conformes aux normes réglementaires). Les horaires de travail ont regagné une plage normale (7 à 19 heures). Un reboisement a été imposé dans certaines parties. Il reste que, lors de la dernière réunion, il a été demandé une fois de plus à la Surca de procéder à une information préalable auprès de la CLIS des mesures qu'elle va prendre susceptibles de provoquer des nuisances et des conflits.

## GIRONDE

## Naujac-sur-Mer

## Réunions sporadiques

Les réunions de cette CLIS, qui ont lieu à la mairie de Naujac ou sur le site, sont très sporadiques, au gré des sous-préfets qui se succèdent très rapidement dans le Médoc. Un rapport d'exploitation est remis annuellement ; par contre, le dossier de réhabilitation de l'ancienne décharge et de mise en conformité avec les exigences de l'arrêté ministériel de 1997 de la nouvelle n'a toujours pas été communiqué aux membres de la CLIS, alors que ce dossier aurait dû être remis depuis juin 1999 à l'administration.

## Bègles

## Bientôt une "super-CLIS" ?

Cette CLIS, créée en 98, se réunit régulièrement une fois par an sur le site. Les rapports d'exploitations sont volumineux et très complets. Seul grief : le comité de surveillance et de suivi des dioxines, créé à l'initiative de la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) pour la surveillance des deux usines d'incinération de Bègles et de Cenon ne dépend pas de cette CLIS et n'a jamais fait de compte-rendu de ses travaux devant elle, comme nous le réclamons de-

puis deux ans. D'autre part, nous avons à plusieurs reprises demandé au Préfet, hélas sans succès jusqu'à maintenant, la création d'une CLIS pour l'usine de Cenon. Nous ne serions pas opposés à une "super-CLIS" regroupant ces deux installations puisqu'elles ont beaucoup de points communs et sont très peu distantes l'une de l'autre.

## Audenge

## Communication difficile

Les réunions de cette CLIS, créée en 1998, n'ont pas de fréquence régulière. Elles se déroulent à la mairie d'Audenge. Pour la première fois, une visite du site a été organisée en juillet dernier. Beaucoup de questions sont posées par les associations mais elle n'obtiennent que très peu de réponses effectives et l'attente des documents demandés est interminable, sans parler des rapports annuels d'exploitation... inexploitable (présentation confuse, omission de données fondamentales, etc...), voire inexistantes !

## Lapouyade

## Irrégularités constatées...

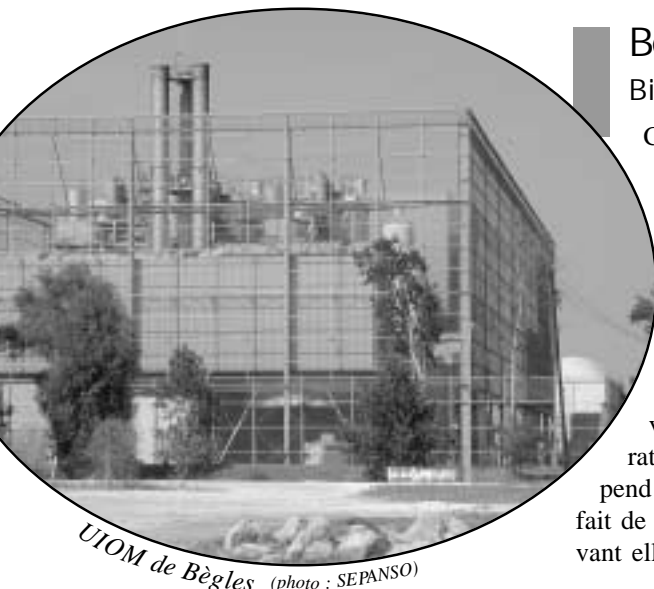
Créée en 1995, cette CLIS doit normalement être réunie deux fois par an. Après l'immobilisation en août 98 d'un camion à l'entrée du site pendant quatre jours par l'association "Vivre heureux en Pays Gabaye" (chargement illégal de déchets hospitaliers bruts et de mâchefers) et l'annulation de l'arrêté préfectoral par le Tribunal administratif de Bordeaux, la fréquence des réunions s'est faite plus rare. Celles-ci ont lieu à la Sous-Préfecture de Libourne ou sur le site lui-même qui est en général alors visité. Un rapport annuel d'exploitation est remis aux membres quinze jours avant la réunion lorsque la Sous-Préfecture indique la bonne adresse sur l'enveloppe...

## LOT-ET-GARONNE

## Nicole

## Une CLIS virtuelle

Il n'y a plus de réunion de la CLIS depuis plusieurs années, l'arrêté précisant qu'elles n'auront lieu que s'il y a des problèmes et si un certain nombre de membres le demande. Nous recevons cepen-



UIOM de Bègles (photo : SEPANSO)

dant les résultats des analyses mais nous ne sommes pas satisfaits des points de prélèvements (et nous l'avons dit).

## Marmande

### Fermeture programmée

Ce site va être fermé dans peu de temps (il n'y a plus de place). Les réunions de la CLIS ont lieu tous les six mois, comme prévu dans l'arrêté.

## Le Passage

### Création récente

Créée très récemment, la CLIS ne s'est réuni qu'une seule fois pour définir son mode de fonctionnement.

## Monflanquin

### Pas assez de moyens

Les informations sont transmises aux membres de la CLIS lorsque nous le demandons, mais il n'y a pas de possibilité de faire effectuer des études si nécessaire.

## LANDES

## Benesse-Maremne

### Une réunion prometteuse

Le Préfet des Landes a pris un arrêté pour ces installations du SICTOM Côte Sud des Landes. Une première réunion a été organisée pour définir le mode de fonctionnement de la CLIS. Cette première réunion a été jugée positive dans la mesure où les responsables ont affiché une volonté de transparence. Nos représentants espèrent que les informations leurs seront effectivement communiquées régulièrement, et surtout qu'une réflexion permanente permettra d'améliorer le fonctionnement de ces installations.

## Messanges

### Création indispensable

Une situation un peu particulière. La SEPANSO et les Amis de la Terre demandaient la fermeture de cette usine particulièrement polluante. Elles n'ont pas obtenu gain de cause. Le SICTOM Côte Sud des Landes a obtenu le feu vert de l'administration pour moderniser cette installation (coût des travaux : 25 millions de francs sans le système à catalyse). La

SEPANSO demandait la création d'une CLIS. Certains pensent que celle de Benesse-Maremne pourrait suivre les deux installations. Dans ce cas, il faudra un arrêté modificatif. Une réunion de la CLIS pourrait être organisée en automne pour faire le point sur l'avancement des études et travaux à l'usine de Messanges.

## Caupenne

### Dans l'attente de l'arrêté

Le Préfet des Landes devrait prendre avant la fin du mois de juin un arrêté nommant les membres de la CLIS pour cette installation. Jean-François Bellegarde devrait y représenter la SEPANSO Landes. La première réunion de cette CLIS est prévue à l'automne.

## Pontenx-les-Forges

### Pas encore convoquée

Le Préfet des Landes a pris un arrêté nommant les membres de la CLIS pour cette installation gérée par le SIVOM des cantons du Pays de Born. Aucune réunion n'a encore eu lieu. L'usine moderne fonctionne normalement selon les informations dont nous disposons.

## PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

## Bayonne

### Du pain sur la planche...

Bacheforès est un nom connu dans tout le Pays Basque... En effet, sur ce terrain de plus de douze hectares, les ordures ménagères s'accumulent depuis 1972 et, excusez du peu, sur douze mètres de haut avant qu'on ne se décide à fermer ce site qui ne devrait plus recevoir de déchets depuis 96. Il y a aujourd'hui des millions de m<sup>3</sup> à traiter : recouvrir le tout d'une épaisse bâche en plastique pour éviter la percolation du liquide, aménager des cheminées pour l'évacuation du gaz qui se dégage de cet amoncellement de débris entassés là pendant plus de vingt ans. Pour traiter ce site, 40 millions de francs ont été votés en 1998. Initialement, la décharge de Bacheforès devait être réhabilitée pour l'année 2002. Mais le retard déjà pris est considérable. Une somme de 2,6 millions de francs a été créditée au titre du budget 2000, dont 1,5 millions pour les études préliminaires. C'est en

tout cas ce qu'affirme l'administration. En réalité, il n'en est rien et la réhabilitation de Bacheforès est au point mort. Une CLIS est bien en place. Des réunions ont eu lieu à la Sous-Préfecture en 1998 et début 1999. Depuis, il n'y a plus aucune concertation car, lors de la dernière réunion, Monsieur Pagès, de la Sous-Préfecture, a refusé l'étude présentée par la société Atos au prétexte que les auteurs de l'offre de travaux et les réalisateurs avaient partie liée. On attend donc une offre nouvellement rédigée mais, en tout état de cause, une somme de 250.000 francs a été dépensée en toute perte et le début des travaux remis aux calendes grecques. Il est évident que dans ces conditions les délais initialement prévus ne pourront être tenus. On parle de 2003 pour la réhabilitation au lieu de 2002, mais sans aucune certitude, sauf que chacun espère que les travaux pourront commencer à l'automne. L'exposé qui précède se passe de tout commentaire et on demeure confondus devant le laxisme de l'administration. Le Sous-Préfet a changé et Bacheforès ne semble pas faire partie des priorités du nouveau titulaire. ■

## Dernière minute

Enfin, le 11 octobre 2000, la Sous-Préfecture de Bayonne décide de convoquer à nouveau la CLIS statuant sur Bacheforès. Au cours de cette réunion, deux points essentiels ont été traités :

- Un programme de réhabilitation du site a été proposé. On nous assure que le calendrier sera respecté. Il prévoit des travaux préparatoires (réduction des impacts, amélioration de la capacité de stockage temporaire et de la capacité d'écoulement des fossés, contrôle des clapets) qui devraient se terminer au 1<sup>er</sup> semestre 2001. Les travaux lourds de réhabilitation (décapage, profilage, création de tranchées, couverture étanche) dureront jusqu'à septembre 2003...
- L'installation d'un centre de tri provisoire sur le même site conforme à la loi du 13 juillet 1992. Ce centre se substituera à celui actuellement en service à Tarnos (Landes).

L'ensemble des travaux coûtera environ 45 millions de francs. Il paraît opportun de rappeler que si cette usine non conforme a été stoppée avec retard en 1996, c'est uniquement pour la raison que le centre d'Hasparren n'était pas prêt pour prendre le relais. Il va de soi que l'incinérateur, stoppé à la même date, n'a pas été remis en route.